

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS DE L'ÉMISSION OBLIGATAIRE ONCF

L'ONCF a clôturé avec succès l'émission de 15 000 obligations ordinaires pour un montant de 1,5 milliard de dirhams, sur six tranches de maturités de 10 ans, 15 ans et 20 ans. La souscription à cette émission obligataire a eu lieu entre le 15 et le 20 juillet 2015.

Cette émission a ciblé tous les investisseurs qualifiés et personnes morales de droit marocain et étrangers.

À travers cette opération, l'ONCF a mobilisé le reliquat des financements nécessaires à l'achèvement des travaux relatifs aux projets de modernisation du réseau ferroviaire conventionnel.

Ces projets de modernisation, inscrits au Contrat Programme ÉTAT-ONCF pour la période 2010-2015 concernent :

- l'augmentation de la capacité Casablanca – Kénitra ;
- la mise à niveau de la ligne Sidi Kacem - Tanger ;
- les installations de sécurité et les sous stations électrique du réseau ;
- la réhabilitation du matériel roulant.

L'ONCF remercie l'ensemble des investisseurs qui ont contribué au succès de cette opération et qui par leur souscription ont témoigné à l'ONCF de leur confiance renouvelée.

RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F
Plafond	1500 000 000 MAD					
Nombre de titres maximum	15 000					
Valeur nominale	100 000 MAD					
Taux fixe	5,34 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 4,43 % (soit un taux de référence linéaire de 3,84 %) augmenté d'une prime de risque	5,34 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 4,43 % (soit un taux de référence linéaire de 3,84 %) augmenté d'une prime de risque	4,97 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 4,01 % (soit un taux de référence linéaire de 3,57 %) augmenté d'une prime de risque	4,97 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 4,01 % (soit un taux de référence linéaire de 3,57 %) augmenté d'une prime de risque	4,79 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 3,59 % augmenté d'une prime de risque	4,79 % en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publié par BAM le 2 juillet 2015, soit 3,59 % augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	150 pbs	150 pbs	140 pbs	140 pbs	120 pbs	120 pbs
Maturité	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans	10 ans	10 ans
Négociation des titres	Cotée à la Bourse de Casablanca	De gré à gré	Cotée à la Bourse de Casablanca	De gré à gré	Cotée à la Bourse de Casablanca	De gré à gré
Mode d'allocation	Au prorata avec ordre de priorité					
Garantie de remboursement	Aucune					
Mode de remboursement	Amortissement annuel linéaire du principal	Amortissement annuel linéaire du principal	Amortissement annuel linéaire du principal	Amortissement annuel linéaire du principal	In fine	In fine

Émission réservée aux personnes morales marocaines et étrangères telles que listées dans la note d'information.

RÉSULTAT DE L'ÉMISSION

Catégorie de souscripteurs	Tranche B - 20 ans amortissable non coté		Tranche D - 15 ans amortissable non coté		Tranche F - 10 ans in fine non coté		Total	
	Nbr de titres demandés	Nbr de titres alloués	Nbr de titres demandés	Nbr de titres alloués	Nbr de titres demandés	Nbr de titres alloués	Nbr de titres demandés	Nbr de titres alloués
OPCVM			550	550	3540	3504	4090	4054
Compagnies financières								
Établissement de crédit et CDG	1000	1000			5000	4951	6000	5951
Entreprises d'assurance et de réassurance	1330	1330	670	670	500	495	2500	2495
Organisme de retraite et de pension	2500	2500					2500	2500
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger								
Personnes morales de droit marocain								
Personnes morales de droit étranger								
Total	4830	4830	1220	1220	9040	8950	15090	15000

Le taux de satisfaction ressort à 99,4 %.

La note d'information visée par le CDVM est disponible sur le site (www.cdvm.gov.ma) et sur le site de l'ONCF (www.oncf.ma).